

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2022
DELIBERATION N° DE-2022-071

L'an deux mil vingt deux, le 2 juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h43.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHESES, M. ALLEMAN, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE.

Absents représentés par pouvoir :

M. SEVILLA à Mme HARDOUIN-TORRE ; M. ERREMUNDEGUY à M. ETCHEGARAY ; M. BERGE à Mme HERRERA-LANDA.

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. PARRILLA ETCHART,

OBJET : FINANCES – Exercice 2021 - Budget annexe des parcs de stationnement - Compte administratif.

L'exécution budgétaire 2021 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants indiqués ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes d'investissement	3 361 000 €	2 751 265,52 €	
Dépenses d'investissement	3 361 000 €	2 311 967,17 €	521 200,00 €
Solde d'investissement		439 298,35 €	-521 200,00 €
Solde d'investissement reporté		358 158,79 €	
Résultat d'investissement cumulé		797 457,14 €	
Recettes d'exploitation	3 962 000 €	4 869 554,77 €	
Dépenses d'exploitation	3 962 000 €	3 839 248,61 €	
Résultat d'exploitation 2021		1 030 306,16 €	
Résultat antérieur reporté		5 019,97 €	
Résultat d'exploitation cumulé		1 035 326,13 €	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		1 832 783,27 €	

Pour la section d'exploitation, l'examen du compte administratif fait apparaître les principales évolutions ci-après énoncées.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent globalement à 3,839 M€, en progression de près de 6 % par rapport à 2020 (3,627 M€). Elles se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général (fluides, achats et charges externes) : 914 K€ comme en 2020 ;
- charges de personnel : 1 418 K€, en hausse de 9,5 % en raison de la modification de l'affectation d'une partie des agents entre le budget principal et le budget annexe ;
- frais financiers : 143 K€ (- 1,7 %) ;
- autres charges et dotations aux amortissements et provisions : 1,365 M€ (+ 7,2 %).

Les recettes d'exploitation représentent pour leur part 4,870 M€ pour 3,632 M€ en 2020 soit une augmentation de 34 % s'expliquant par une reprise de l'activité des parcs de stationnement liée à l'amélioration de la situation sanitaire ainsi qu'à une fréquentation accrue de visiteurs. Ainsi, les droits de stationnement proprement dits (forfait post-stationnement compris) s'établissent à 3,791 M€ contre 2,880 M€ en 2020 et 3,404 M€ pour l'exercice 2019.

Par ailleurs, une dotation exceptionnelle d'un montant de 429 K€ a été versée par l'État en application de la Loi de finances rectificative du 19 juillet 2021 à titre de compensation des pertes de recettes tarifaires subies en 2020.

La section d'exploitation dégage ainsi un excédent de 1 030 K€ au titre de l'année 2021 et un excédent cumulé de 1 035 K€ après intégration du résultat 2020 reporté.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent globalement à 2,3 M€, dont 0,6 M€ d'écritures d'ordre.

Les dépenses réelles représentent 1,7 M€, dont 0,4 M€ pour le remboursement du capital des emprunts et 1,3 M€ pour les dépenses d'équipement (3,4 M€ en 2020). Ces dernières correspondent principalement à l'achèvement des travaux du parc de la Gare (1 M€), ainsi qu'à l'achat de matériel dont une auto-laveuse et au renouvellement de matériel péager (155 K€). Les restes à réaliser atteignent 0,5 M€.

Les recettes d'investissement totalisent de leur côté 3,1 M€ et comprennent la dotation aux amortissements pour 1,35 M€, l'excédent antérieur reporté pour 0,36 M€ et une mobilisation d'emprunt pour 1,4 M€.

La section d'investissement dégage un solde positif de 439 K€ sur l'exercice et un excédent cumulé de 797 K€ après intégration du résultat 2020 reporté.

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette s'établit à 5,2 M€ (4,2 M€ fin 2020). Dans le même temps, la capacité d'autofinancement brute remonte significativement à 1,76 M€ (0,6 M€ en 2020) de sorte que la combinaison des deux éléments ramène le ratio de désendettement de 6,9 années à 2,9 années, ce qui correspond à une situation financière très satisfaisante.

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe des parcs de stationnement ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de Mme DURRUTY
M. ETCHEGARAY ne participe pas au vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 11, M. ETCHEGARAY, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA (avec mandat), M. ABADIE, M. ESTEBAN.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tolis
Directeur général des services



